

## COMMENT DEVENIR RGE

### ÉTAPE 1

Désigner dans l'entreprise qui va être le référent technique et l'inscrire dans une formation FEEBAT MOD\_RENOVE\_V1

### ÉTAPE 2

Réussir le QCM organisé en fin de formation (minimum 24 bonnes réponses sur 30 questions portant sur le programme vu en formation)

### ÉTAPE 3

Si le test est réussi, demande auprès de Qualibat d'un dossier de qualification RGE.  
Si échec au test, possibilité de le repasser en candidat libre à l'issue d'une de nos formations.

### ÉTAPE 4

Compléter le dossier de qualification RGE et le renvoyer à Qualibat.  
Un accompagnement peut être proposé pour le montage de ce dossier.

### ÉTAPE 5

Passage du dossier en commission Qualibat

### ÉTAPE 6

A réception de l'accord de Qualibat, l'entreprise peut alors faire bénéficier ses clients des aides de l'Etat pour le domaine de qualification choisi.



Les données collectées sur ce formulaire vont permettre au CTAI FORMATION de traiter votre demande de stage (inscription, confirmation, prise en charge financière, facturation et attestation, envoi de propositions de formation). Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du travail de vos données en contactant le CTAI FORMATION au 03 89 41 92 92. Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.

# FEEBAT



## Etes-vous prêt ?

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2014, seuls les professionnels qualifiés RGE (reconnu garant de l'environnement) peuvent faire bénéficier leurs clients particuliers des aides financières de l'Etat pour leurs travaux de rénovation énergétique.

## FEEBAT MOD\_RENOVE\_V1 : la formation pour devenir RGE !

La formation FEEBAT MOD\_RENOVE\_V1 (devenir responsable technique en rénovation énergétique du bâtiment) vous prépare à obtenir la qualification QUALIBAT RGE ou la qualification ECO ARTISAN RGE



MAISON DE L'ARTISANAT  
12 rue des Métiers - 68000 COLMAR  
tél : 03 89 41 92 92  
[www.ctai-formation.fr](http://www.ctai-formation.fr)  
mail : [contact@ctai-formation.fr](mailto:contact@ctai-formation.fr)

# FORMATION FEEBAT MOD\_RENOVE\_V1

## OBJECTIF

La formation FEEBAT MOD\_RENOVE\_V1 (devenir responsable technique en rénovation énergétique du bâtiment) vous prépare à obtenir la qualification QUALIBAT RGE ou ECO ARTISAN RGE.

## CONTENU

- Appréhender l'état du marché (contexte et enjeux)
- Connaître la réglementation thermique
- Maîtriser l'approche globale énergétique
- Connaître les technologies clés de la rénovation énergétique des logements, les produits, leurs avantages et leurs limites
- Maîtriser la mise en œuvre des technologies et les interfaces avec les autres composantes du bâtiment
- Savoir conseiller son client sur le bouquet de travaux le plus adapté et l'accompagner pour la prise en main et l'entretien du matériel

## PUBLIC ET PRÉREQUIS

Artisans et chefs d'entreprises du bâtiment, conducteurs de travaux, chefs d'équipe et chargés d'affaires.  
Être un professionnel du bâtiment expérimenté, en activité et maîtrisant les fondamentaux techniques de son métier.  
Savoir lire et écrire le français.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'exercices d'application. Echanges et retours d'expériences.

## SUIVI-ÉVALUATION

QCM en fin de formation préparant au label RGE - Attestation de présence - Remise d'un support pédagogique

## LIEUX - DATES - DURÉE ET MODALITÉS FINANCIÈRES

COLMAR	NIEDERHAUSBERGEN
17+18+19 février 2025 – 14+15+16 avril 2025 04+05+06 juin 2025 – 27+28+29 août 2025 20+21+22 octobre 2025 – 03+04+05 décembre 2025	27+28+29 janvier 2025 – 04+05+06 mars 2025 05+06+07 mai 2025 – 15+16+17 juillet 2025 17+18+19 septembre 2025 – 05+06+07 novembre 2025

Cette formation est prise en charge dans le cadre du dispositif des certificats d'économie d'énergie pour les entreprises relevant de CONSTRUCTYS et du FAFCEA par le biais d'un financement apporté par certains fournisseurs d'énergie. Nous nous chargeons des démarches de prise en charge à faire avant la formation pour les chefs d'entreprise non-salariés auprès du FAFCEA. Pour les salariés, la demande est à déposer directement auprès de votre OPCO CONSTRUCTYS par vos soins. Après le stage, il sera remis à chaque participant les documents permettant le remboursement, à renvoyer au FAFCEA et à CONSTRUCTYS.

Durée	Coût	Remboursement FAFCEA + EDF si stagiaire non-salarié	Remboursement CONSTRUCTYS si stagiaire salarié
3 jours (21 h)	660 € HT	660 € HT	660 € HT + 300 € (salaire)*

\* participation aux frais de salaire uniquement pour les entreprises de – de 11 salariés

**Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 03 89 41 92 92**

# BULLETIN D'INSCRIPTION

à renvoyer par courrier à :  
Maison de l'Artisanat - 12 rue des Métiers - 68000 COLMAR  
par mail : contact@ctai-formation.fr

Entreprise (cachet)

Adresse

Tél : \_\_\_\_\_

N° siret : \_\_\_\_\_

Code NAF : \_\_\_\_\_ Effectif : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

souhaite inscrire à la formation

**FEEBAT MOD\_RENOVE\_V1 :**

M. \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

- chef d'entreprise non salarié  
 micro-entrepreneur  
 chef d'entreprise salarié  
 salarié

Lieu – préciser les dates :

COLMAR : \_\_\_\_\_

NIEDERHAUSBERGEN : \_\_\_\_\_

Je reconnais avoir pris connaissance du programme et des prérequis du stage, du règlement intérieur et des conditions générales de vente disponibles sur le site [ctai-formation.fr](http://ctai-formation.fr) ou sur simple demande, et les accepter.

J'accepte de recevoir par mail des propositions de formations et informations du CTAI.

Date :

Signature :